

Zeitschrift:	Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber:	Revue de Théologie et de Philosophie
Band:	25 (1892)
Artikel:	Les droits de la vérité et ceux de la charité : ou la crainte du scandale à donner en particulier chez Vinet
Autor:	Chavannes, Henri
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-379518

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES DROITS DE LA VÉRITÉ
ET CEUX DE LA CHARITÉ
OU
LA CRAINTE DU SCANDALE A DONNER
en particulier chez Vinet¹
PAR
HENRI CHAVANNES

Paul raconte au chapitre 2^e de l'épître aux Galates qu'à Antioche il résista en face à Pierre, parce que celui-ci était répréhensible ; il l'accuse d'user d'hypocrisie et de ne pas marcher droit selon la vérité de l'Evangile, car « avant que quelques personnes fussent venues à Antioche de la part de Jacques, Pierre mangeait avec les gentils ; mais lorsqu'elles furent arrivées, il se retirait et se séparait, craignant ceux de la circoncision » (v. 12).

Ainsi, selon Paul, Pierre eut une conduite différente suivant les circonstances, ou plutôt suivant son entourage : d'abord, fidèle aux enseignements qu'il avait reçus du Seigneur à Joppe par révélation et convaincu que « Dieu n'a point égard à l'apparence des personnes, » (Act. X, 34) il vit avec les gentils et mange en leur compagnie ; ensuite il se retire d'avec eux.

Le motif que Paul attribue à la conduite de Pierre c'est qu'il craignait ceux de la circoncision. Qu'est-ce qu'il craignait de leur part ? D'en être blâmé, mal compris, de les scandaliser ? Il est à regretter que nous n'ayons pas aussi de

¹ Lu à la Société vaudoise de théologie à Lausanne le 25 janvier 1892.

Pierre même le récit de cette contestation avec Paul. Comment aurait-il lui-même expliqué sa conduite ? Aurait-il reconnu son manque de droiture et fait aveu d'hypocrisie, ou se serait-il peut-être défendu, se croyant dans ses droits, soutenant avoir bien agi ? Pour les partisans de l'inspiration spéciale et absolue des Ecritures la question de savoir si Pierre eut tort à Antioche ne doit naturellement pas se poser : l'Ecriture déclarant que Pierre a usé d'hypocrisie, la question pour eux est tranchée ; mais elle demeure pour ceux qui, comme nous, ne croient pas à l'inaugurabilité des Ecritures.

Supposons qu'en l'an 64 ou 65, une copie de l'épître de Paul aux Galates (écrite en 56) soit tombée entre les mains de Pierre à Rome — si tant est qu'il y soit jamais allé. — Aurait-il peut-être tenu à Paul, alors à Rome, ce langage-ci : « Tu me trouves répréhensible, mon bien-aimé Paul, de m'être retiré d'avec les gentils à cause des frères arrivés de Jérusalem ; mais toi-même tu ne t'es pas toujours montré si intransigeant : tu as bien circonci Timothée à cause des Juifs de Lystre et d'Iconie qui savaient tous que son père était grec (Act. XVI, 2, 3) et, en parcourant avec Silas et lui les villes de Phrygie et de Galatie, tu transmettais, pour qu'on les gardât, les ordonnances des apôtres et des anciens de Jérusalem touchant les choses défendues par la loi, et dont vous prescriviez toujours de s'abstenir (Act. XVI, 4). Quand tu te fis raser la tête à Cenchrée à cause d'un vœu (Act. XVIII, 18), tu ne paraissais pas tant mépriser « ces préceptes fondés sur des ordonnances et des doctrines humaines » (Col. II, 20, 21), dont tu parles aux Colossiens.

» Dans une autre occasion tu t'es bien aisément rangé à l'avis de Jacques et des anciens de Jérusalem (Act. XXI, 20-27), qui t'engageaient à te joindre à ces quatre hommes qui avaient fait un vœu, pour faire tomber les bruits rapportant « que tu en- » seignes la défection à l'égard de Moïse à tous les Juifs qui sont » parmi les Gentils, en disant qu'ils ne doivent pas circon- » cire leurs enfants, ni suivre les coutumes. » Quand on te vit « te purifier avec ces hommes, payer pour eux afin qu'ils se rasent la tête, » « entrer dans le temple, déclarant que vous

accompliriez les jours de la purification jusqu'à ce que l'offrande fût présentée pour chacun de vous » (v. 26), on aurait bien pu croire qu'« il n'était rien de ce qu'on avait souvent dit de toi, mais que tu marchais aussi toi-même en gardant la loi, » si « des Juifs d'Asie t'ayant reconnu ne s'étaient écrié qu'en tout lieu tu enseignes contre la loi. »

» Toi qui as dit aux Colossiens (II, 16) : « Que personne ne vous condamne au sujet du manger et du boire » et as engagé les Corinthiens (1 Cor. X, 25) à « manger de tout ce qui se vend au marché sans s'enquérir de rien pour raison de conscience, » sans s'informer si la viande qu'ils y achetaient avait été préalablement consacrée aux idoles, tu engages pourtant ces derniers à n'en pas manger, « si quelqu'un leur dit : « C'est une chose sacrifiée aux idoles, » et chacun ne peut autrement que d'assentir en toute conscience aux motifs que tu présentes : la charité, la condescendance envers autrui, la juste crainte de scandaliser les faibles. « Je complais à tous en toutes choses, écrivais-tu aux Corinthiens, ne cherchant point mon propre avantage, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés, » aussi pouvais-tu les exhorter à être tes imitateurs (1 Cor. XI, 1), en n'étant « en achoppement ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'église de Dieu » (1 Cor. X, 32).

» Eh bien, moi aussi, très cher frère, j'ai désiré n'être pas « en achoppement aux Juifs » arrivés de Jérusalem à Antioche, lorsque je me suis retiré de la société des gentils ; j'ai été en cela ton imitateur, et, comme toi, ai voulu être juif avec les Juifs, afin de gagner les Juifs et me conduire envers ceux qui sont sous la loi, comme si j'étais encore sous la loi (1 Cor. IX, 19, 20) ; car, bien que libre, comme toi, à l'égard de tous, je me suis asservi moi-même à tous, afin d'en gagner le plus grand nombre. »

Ce langage que, par un artifice littéraire assez innocent, nous prêtons à Pierre, nous ne prétendons pas sans doute qu'il l'eût nécessairement tenu ; nous disons seulement que, d'après les faits mêmes qui nous sont rapportés par Paul, nous ne sommes pas absolument forcés de donner à la conduite de Pierre l'interprétation défavorable qu'il lui donne. C'est avec quelque

apparence de raison que des reproches de même nature auraient aussi pu être faits, semble-t-il, à saint Paul dans telles circonstances de sa vie que nous venons de rappeler, et dans lesquelles il peut paraître avoir agi absolument comme saint Pierre. Toute la question est de savoir quels furent les motifs de Pierre, s'ils furent répréhensibles, comme le crut saint Paul, ou de même ordre que ceux que ce dernier présentait lui-même aux Corinthiens, qu'il exhortait à être ses imitateurs.

Pour trancher la question d'une façon définitive, j'aurais besoin d'entendre la cloche de Pierre aussi; malheureusement nous ne l'avons pas; c'est pourquoi je laisse la question en suspens. J'incline toutefois à tenir pour juste l'appréciation de saint Paul, lequel ne nous raconte point du reste que saint Pierre se défendit; mais, par le fait même, j'ai quelque peine à approuver Paul dans sa conduite du chapitre vingt-unième des Actes; elle paraît difficile à concilier avec ses propres déclarations touchant les droits de la liberté qui est en Christ, liberté qu'il revendique avec vigueur, par exemple contre ceux qui auraient voulu qu'il circoncît Tite: il ne leur céda, dit-il, sur aucun point (Gal. II, 3, 5, 14; III, 1, 3) et il exhorte les Galates à ne pas se laisser ensorceler pour se replacer sous la loi et finir par la chair: « Je vous déclare, moi Paul, leur dit-il (Gal. V, 2), que si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien; » et il écrit aux Corinthiens: « Quelqu'un est-il appelé étant incircuncis, qu'il ne se fasse pas circoncire (1 Cor. VII, 18). » A la fin de sa carrière il dit encore aux Philippiens (III, 2) à propos de ceux qui voulaient soumettre à la loi les Gentils: « Prenez garde aux chiens, prenez garde aux mauvais ouvriers, prenez garde à la circoncision. »

Ainsi donc, à juger d'après les seules données qui nous sont fournies par Paul et par Luc, nous penchons plutôt pour donner raison à Paul à Antioche, mais pour lui donner tort à Jérusalem, où il nous semble avoir usé d'un excès de condescendance envers les faibles, ce qui du reste ne servit pas à grand' chose, comme l'événement le prouva.

On explique, je le sais bien, et je l'ai fait moi-même, cette différence entre la conduite de Paul relativement, par exemple,

à la circoncision de Tite et à celle de Timothée, l'intransigeance dont il fit preuve si souvent dans ses épîtres et la condescendance qu'il recommande fréquemment aussi, en disant que les droits de la vérité étaient, ou n'étaient pas en cause. Mais quand nous supposons qu'ils ne sont pas en cause, en sommes-nous toujours certains ? Ne pouvons-nous pas nous tromper ? Je crois à l'extension du royaume de Dieu dans le monde, aux progrès de la vérité, par conséquent à la lutte entre une conception meilleure de celle-ci et la forme ancienne, inférieure, plus mélangée d'erreurs qu'elle a revêtue, laquelle doit céder la place à la forme, à la conception nouvelle supérieure : dans les cas qui viennent de nous occuper à propos de Pierre et de Paul, c'était le particularisme juif qui devait céder le pas à l'universalisme chrétien. Fallait-il, et jusqu'à quel point, condescendre au point de vue ancien ?

Cette question de la douce condescendance vis-à-vis des faibles, du scandale à leur éviter d'une part et de l'indomptable fidélité à la vérité d'autre part, qui se pose toujours à nouveau dans l'histoire et dans la vie chrétienne, est assez difficile parfois à résoudre dans la pratique. Il y aura toujours des gens accusés de raideur, et d'autres, d'infidélité à leurs convictions, parce que, tantôt, hélas, on sacrifie à ses aises ses convictions, comme si l'on avait quelque droit sur la vérité, tandis que c'est elle qui les a tous sur nous; tantôt, raide et intransigeant, on heurte, froissé et scandalise les petits et les faibles. Il est des cas où les droits de la vérité sont si clairs, si évidents qu'il faut savoir affronter le scandale que sa proclamation causera immanquablement aux ignorants, que le devoir est d'éclairer. J'en prendrai un exemple dans l'histoire de la version dite de Lausanne. Nous lisons à ce propos dans les Mémoires d'Ami Bost, t. II, p. 202 :

« On avait résolu, à l'unanimité, dans le commencement, de faire , par respect même pour l'Ecriture sainte , la critique du texte reçu, et d'admettre celles des variantes qui paraissaient commandées par les faits et par l'impartialité. Mais quand on en vint, vers la fin du travail, au passage des témoins (1 Jean V, 7) et qu'on vit que ce passage n'avait existé dans aucun manus-

crit grec jusqu'au seizième siècle, qu'il n'avait pas été cité une seule fois dans la longue et solennelle dispute de l'Arianisme, et qu'ainsi c'était une addition incontestable à l'Ecriture sainte, on n'osa pas aller jusqu'au bout du principe qu'on avait d'abord embrassé; on pensa que le public ne comprendrait pas le retranchement de ce verset, et serait effrayé d'une altération au texte habituel; on revint en conséquence sur la première détermination, et on rétablit le texte reçu partout où on l'avait modifié. » « Je respecte, ajoute M. Bost (t. III, p. 294) sans le partager, le motif qui fit prendre cette résolution¹. »

Quant à moi, plus sévère que M. Bost, je n'hésite pas à condamner formellement des traducteurs qui, ayant travaillé, comme ils le disent dans l'avertissement de la seconde édition, « d'après le principe de l'inspiration plénière des Ecritures », donnent ainsi au peuple de l'Eglise pour paroles de Dieu des paroles qui sont, — ils le reconnaissent eux-mêmes positivement, — de pures adjonctions humaines.

C'était montrer bien peu de respect pour cette parole de Dieu qu'on faisait constamment profession, et entre autres par le retranchement des apocryphes, de vouloir maintenir dans sa pureté.

Touchant le blâme formel que je me crois autorisé à porter ici, l'impartialité m'oblige à citer ce que dit à ce sujet M. L. Burnier dans son livre intitulé *La version du Nouveau Testament dite de Lausanne, son histoire et ses critiques*, (Lausanne, 1866, p. 123).

« Au moment de l'impression il nous vint de graves scrupules non pas, comme M. Bost l'a dit par erreur dans ses Mémoires, sur la suppression de 1 Jean V, 7, mais essentiellement sur notre compétence », puis il parle de la difficulté de choisir entre les recensions diverses, de l'intention des traducteurs de faire une version populaire et non scientifique, de la tentation, quand on modifie le texte sacré, de s'accorder des libertés in-

¹ Le passage inauthentique de 1 Jean, V, 7, 8 a été réimprimé dans les trois éditions postérieures de la Version suisse. Dans la quatrième pourtant il est indiqué, dans une liste des principales variantes qui termine le volume, comme supprimé dans plusieurs manuscrits.

dues, et il ajoute : « Telles sont les raisons, bonnes ou mauvaises, qui nous déterminèrent à revenir sur nos pas et à rétablir partout notre traduction première. »

Nous trouvons, quant à nous, ces raisons décidément mauvaises. Au surplus, que ce soit ou non à propos du passage des trois témoins que les traducteurs soient revenus de leur première décision touchant le texte, il n'en reste pas moins de cet incident l'impression qu'on n'a pas osé affronter l'opinion populaire erronée. En proclamant la vérité, on risquait de scandaliser les faibles, qu'on n'avait pas le courage d'éclairer. Valait-il beaucoup mieux, en la cachant, scandaliser les forts, ce qu'on pouvait être absolument certain de faire ? Or j'estime que ce ne sont pas les faibles seuls qu'il faut craindre de scandaliser : Paul nous exhorte à n'être en achoppement à personne, ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'Eglise de Dieu (1 Cor. X, 32).

Je prends un autre exemple de la difficulté qui nous occupe :

Vinet, dans sa lettre à M. Scholl du 4 mai 1838, publiée, dans sa partie la plus importante, par M. C. Secrétan dans une note de son ouvrage *La Civilisation et la croyance*, et dans sa teneur entière par M. H. Lecoultrre dans le *Chrétien évangélique* d'octobre 1887, Vinet expose les scrupules qu'il avait à conserver sa position de professeur de théologie pratique. Une de ses principales raisons pour ne s'y croire pas à sa place était qu'il avait « sur plusieurs points, plus ou moins graves, notamment sur l'inspiration des Ecritures, des vues très hétérodoxes, qui, je dois le dire, ajoutait-il, le sont devenues toujours plus à mesure que j'ai étudié l'Ecriture avec plus d'indépendance, de dépréoccupation et de candeur. » « Une réticence obstinée sur ce point et sur les autres » lui « paraît lâche et déloyale », « la profession de ses hérésies, un devoir. » « Aucun sacrifice, dit-il encore, ne m'effrayera pour rentrer dans le *vrai* et pour trouver un abri à mon âme, que la dissimulation (je ne dis pas la simulation, mais cela viendrait !) fatigue, corrompt et perd. »

Mais il est arrêté par deux raisons : La première lui est personnelle, il ne se sent pas « en mesure de bâtir sur ses démolitions » ; « j'ai la conviction, dit-il, mais je n'ai ni la science,

ni la force morale et physique qu'il faudrait pour entrer dans cette lice. »

L'autre raison qui le fait reculer est précisément la question qui nous occupe en ce moment, la crainte « de troubler et d'angoisser les jeunes esprits » — il aurait pu ajouter les vieux aussi, mais il pensait spécialement à ses étudiants.

Il est regrettable que dans la longue lettre que lui répondit M. Scholl, celui-ci n'aborde ni la question du scandale donné et des droits de la vérité, ni la question théologique, les vues hétérodoxes de Vinet — ne se sentait-il pas de taille à les discuter, ou n'en saisissait-il pas toute la portée ? — Il se borne à essayer de lever les scrupules de son ami sur la réalité et la valeur de sa foi, qu'il se refuse, avec grande raison, croyons-nous, à tenir, comme le prétendait Vinet, pour purement intellectuelle, et il s'efforce de le persuader que Dieu, l'ayant évidemment conduit au poste qu'il occupe, il y doit rester.¹

Dans l'ordre d'idées auquel se tient M. Scholl, celui-ci aurait pu profiter davantage d'indications que lui avait fournies Vinet lui-même pour la vraie réponse à lui faire; sa lettre porte en effet en marge ces paroles : « Je crains que vous ne fassiez, (tout bon logicien que vous êtes) un raisonnement dont la conclusion déborde les prémisses : La démarche montre de la conscience, donc il a tort de s'accuser ; il a quelque envie d'être chrétien, donc il est chrétien, et ainsi de suite. Posez-vous bien l'état de la question. »

Le raisonnement n'est au fond pas si défectueux que le pré-

¹ Le fait que M. Scholl dit qu'il aurait voulu pouvoir consulter, sur les sujets qui troublaient Vinet, un Grandpierre, ne témoigne pas de sa part d'un grand discernement spirituel. C'étaient deux natures d'esprits fort peu sympathiques l'une à l'autre. La brochure que M. Grandpierre publia contre les vues de Vinet le montre bien, et si elle ne fut pas vivement combattue dans *le Semeur*, à quoi M. Lutteroth aurait beaucoup tenu, ce ne fut que sur la demande expresse de Vinet. « Il poussait le pardon des offenses jusqu'à se laisser, sans mot dire, méconnaître et même calomnier. La lutte lui répugnait, l'attristait, » m'écrivait l'auteur de l'article qui allait paraître dans *le Semeur*, et qui aurait montré « ce qu'avait non pas seulement d'illogique et d'outrecuidant tout à la fois, mais d'outrageant pour Vinet la brochure de M. Grandpierre. »

tendait bien Vinet ; c'est celui de Pascal dans les mémorables paroles qu'il place dans la bouche du Christ : « Tu ne me chercherais pas , si tu ne m'avais trouvé déjà, » pensée que Vinet lui-même a exprimée, quand il a dit : « C'est avoir trouvé la vérité de Dieu que de l'avoir cherchée. »

Vinet disait donc avoir « sur plusieurs points plus ou moins graves ... des vues très hétérodoxes. » Si cet aveu venait à surprendre quelqu'un , je lui citerais le jugement porté sur le professeur de Lausanne par un de ses collègues de Genève, et que voici : « Vinet est un nuage, avec des éclaircies, où l'on aperçoit tantôt un lieu commun, tantôt une hérésie. » J'admetts que l'auteur de ce jugement ne s'est pas toujours montré un critique bien perspicace et que l'impartialité si désirable pour l'historien lui fit parfois défaut , mais j'ai le sentiment que dans cette occasion un instinct assez sûr dirigeait M. Merle d'Aubigné, quand il tenait la pensée de Vinet pour un nuage aux flancs chargés de plus d'une hérésie. En effet, placer le pivot de toute l'apologétique dans la correspondance du Christianisme avec les besoins du cœur humain, c'était inaugurer le règne de cet individualisme, de ce subjectivisme qu'on reproche si fort, MM. Godet entre autres, à la théologie moderne ; c'était donner peu de valeur à ce qui ne correspond pas à ces besoins primordiaux de l'âme humaine , fût-ce même exposé dans la Bible ; c'était laisser de côté l'autorité de la lettre de l'Ecriture et son infaillibilité, en faveur de laquelle on avait formulé la doctrine de l'inspiration. Aussi Vinet disait-il bien qu'il avait des vues très hétérodoxes « notamment sur l'inspiration des Ecritures. »

Avant d'aller plus loin une question se pose à nous. Qu'en-tendait Vinet par l'inspiration ? On pourrait penser qu'il a en vue la doctrine de l'inspiration plénière seulement ; il est bien certain qu'en tout cas il lui était adverse : quand parut en 1841 dans la *Revue suisse* le compte rendu de la Théopneustie de Gausson par Frédéric Chavannes, Vinet dit à quelqu'un, de qui je le tiens: « Cet article n'a qu'un défaut, c'est qu'il n'est pas de moi. » Mais je croirais que l'hétérodoxie de Vinet allait plus loin, qu'elle portait sur l'inspiration elle-même au sens

traditionnel et pas seulement sur son mode¹. Remarquons d'abord qu'il parle de l'inspiration tout court, sans la qualifier d'aucun adjectif: plénière, verbale, directe, absolue, traditionnelle; c'est là un indice seulement, il est vrai; je ne donne pas à cette remarque une importance exagérée, une valeur probante absolue et définitive, mais voici qui est plus concluant: Un jour — ce devait être vers cette même année 1838, où il écrivit la lettre à M. Scholl, — un pasteur lui ayant dit qu'il n'avait trouvé aucun argument en faveur de l'inspiration des Ecritures, qu'il voudrait bien qu'on lui en pût donner une preuve, Vinet répondit, et cela à l'étonnement de son interlocuteur: « Je suis exactement dans le même embarras que vous, » puis il ajouta: « Je ne crois pas au Christ pour avoir cru d'abord aux Ecritures ; je ne crois aux Ecritures que parce que j'y ai trouvé Christ. »

Quels que fussent en 1838 les scrupules de Vinet touchant la théologie courante, il ne se démit pas pour le moment de sa charge de professeur, qu'il conserva sept ans encore; mais ce qui montre que M. Scholl ne parvint pas à lever les scrupules de son ami, c'est qu'il les exprime de nouveau les années suivantes:

Il écrit à sa sœur, le 23 août 1839, qu'en quittant sa position officielle, il serait « dans le vrai, » que « la répugnance » à y demeurer « est toujours plus forte; » et le 4 janvier 1840: « mes regrets sont toujours les mêmes.... Je suis comme un poisson sur du sable. » C'est dès cette année 1840, après la promulgation de la loi de 1839, qu'il cessa de faire partie du clergé vaudois.

¹ M. Frédéric Frossard m'écrit de Rome en date du 9 janvier 1892:

« Vinet niait bel et bien l'inspiration des écrits apostoliques, et même, je crois, de tous les livres bibliques. La lettre de Scholl le prouve du reste, ce que n'avait compris qu'à moitié le professeur Lecoultrre qui vient de mourir, quand il essayait de réduire le contenu de cette lettre à la seule réprobation de la thèse de Gausson. Il importe que sur cette grave question la pensée de Vinet soit connue, et mise en relief, ce que vous avez eu raison de faire. Publiez votre travail : c'est un service à rendre au grand public religieux, aux yeux duquel Vinet est une autorité. »

En 1841 il dit à M. Erskine, au sujet duquel il avait écrit à sa sœur¹: « Il est grandement hérétique, dit-on, mais c'est un bien bon chrétien, » en 1841 donc il écrit à Erskine à propos de ses *Nouveaux discours*: « Si ces discours écrits en vue d'un certain auditoire ne renferment pas toute ma pensée, ils ne renferment rien contre ma pensée ; mais est-on bien sincère, quand on ne dit pas tout ? »

A propos de l'ouvrage de M. Gausser qui venait de paraître, il écrit à M. Lutteroth le 5 janvier 1843 : « Je ne parlerai pas de la Théopneustie, parce que je ne le pourrais pas en conscience, sans dire toute ma pensée, qui est, je le crains, fort éloignée du système de M. Gausser. » Il n'osait dire toute sa pensée.

« Ce : *je le crains*, dit M. P. C. dans *Evangile et Liberté* du 12 décembre 1890 est significatif. C'est un mot qui pèsera jusqu'à la fin sur A. Vinet. A mesure que sa pensée se transforme, arrive de plus en plus près de la simplicité de l'Evangile, il sent tout ce qui le sépare des idées courantes et dominantes dans l'Eglise. De là ce besoin de retraite, ce refus constant d'occuper une charge pastorale ou professorale, à Lausanne ou à Paris, en rapport direct avec les institutions ecclésiastiques. « Vous savez, écrit-il le 12 novembre 1842, » que des raisons intérieures, que je puis bien appeler de conscience, me rendent la chaire de Taitbout, et toute position pastorale inaccessible. » M^{me} Vinet dit dans le même sens : « Il lui semble, et je commence à le croire, qu'il ne trouvera l'équilibre et la sérénité que dans une position tout à fait séculière. »

A la date du 29 octobre 1843 on lit dans l'agenda de Vinet : « Communiqué à Sophie mes pensées sur la nécessité de donner ma démission. »

Un an plus tard, le 25 novembre 1844, il écrit encore à Erskine : « J'ai conçu des doutes pénibles sur ma vocation au professorat de théologie. Quoique nous n'ayons plus de confession écrite, ni obligatoire, il y en a une tacite et convenue entre les ministres de notre Eglise, entre ces ministres et cette

¹ Le 10 novembre 1839.

Eglise. On s'attend, quoique l'enseignement académique soit libre, à ce que les étudiants seront enseignés selon cette confession de foi. C'est une attente à laquelle il m'est impossible de répondre. Sur plusieurs points qui sont tenus pour importants, qui le sont peut-être, je ne puis pas parler comme l'Eglise; » et il cite par exemple la *substitution*, à laquelle il ne peut croire. Et il ajoute que sa place l'obligerait à diriger des exercices de catéchisation..... qui le forceraient à une dogmatique « plus serrée, dit-il, que celle des savants et ne comportant aucune innovation, ce qui m'expose à dire ou à laisser dire des choses que je ne crois pas. »

Le 11 novembre 1844 il avait donné sa démission pour la fin de l'année académique ; il la donna d'une façon définitive le 21 mai 1845. (C'est le lendemain du jour où fut voté le fameux amendement Mercier, qui retranchait le salaire aux pasteurs qui officieraient dans des assemblées religieuses autres que les réunions légalement consacrées au culte de l'église nationale.) En donnant sa démission, Vinet ne développe pas ses raisons à l'autorité ; il se borne à dire que des motifs de conscience l'y obligent. Heureusement il les indique dans une lettre à M. Fæsch : ses motifs sont de deux ordres : ecclésiastique et théologique : « il ne voulait en aucune façon ni en aucune mesure être fonctionnaire de l'église établie... » rester « dans une position où le silence sur ses convictions en matière ecclésiastique lui fût imposé ! Enfin, dit-il, bon gré, malgré, je représentais, ou j'étais censé représenter, un système théologique avec lequel je ne suis pas d'accord sur plusieurs points, ou plutôt sur lequel toutes mes convictions ne sont pas arrêtées. Ces motifs étaient anciens¹, » ajoute-t-il, ce que nous venons de constater.

On comprend que, lorsqu'on est préoccupé, comme il le fut, de 1836 à 1842 en particulier², de la manifestation des convictions religieuses, et qu'on publie un gros livre sur ce sujet, on se sente peu à son aise, quand on croit reconnaître que, lié par sa position, on ne peut manifester ouvertement ses di-

¹ *Alex. Vinet*, par Rambert, 3^e éd., t. II, p. 202.

² *Alex. Vinet*, par Rambert, 3^e éd., t. II, p. 97.

vergences, ses doutes, tout au moins ses incertitudes sur les questions de théologie, car enfin les rapports des convictions religieuses avec les vues théologiques sont assez intimes pour que le devoir de manifester franchement les premières emporte celui d'en faire autant pour les secondes.

Permettez-moi de citer le jugement que porte sur Vinet M. H. de Goltz dans sa *Genève religieuse au dix-neuvième siècle* (p. 496) :

« Ce ne fut que peu à peu que Vinet arriva à avoir conscience de la différence qui séparait la voie nouvelle où il était engagé de celle qu'avaient suivie les réformateurs, et il n'entrevisse peut-être jamais toutes les conséquences qu'entraînait cette divergence foncière ; c'est chez ses disciples que l'on a pu voir apparaître les écarts auxquels conduit nécessairement une vue du salut exclusivement psychologique. A mesure que Vinet arrivait aux points de doctrine dans lesquels son individualisme le mettait en opposition avec l'orthodoxie, il n'avancait qu'à pas comptés et en hésitant, soit qu'il désirât épargner les faibles, soit qu'il eût lui-même le sentiment des dangers de sa nouvelle méthode. — Le plus grand défaut de la théologie de Vinet fut de manquer de *sens historique* et par conséquent d'une base véritablement *biblique*. »

Puisque nous sommes en train de citations, écoutons M. de Pressensé : « Vinet a peu à peu compris à quel point sa conception du christianisme le forçait à rompre avec l'orthodoxie dominante sur des points de première importance.... marche progressive sur une voie douloureuse. » (*Revue chrétienne* 1^{er} oct. 1890, p. 268.)

M. Pétavel-Olliff dans son ouvrage sur le *Problème de l'immortalité* s'exprime ainsi (t. I, p. 306) : « L'idée de la destruction complète de l'homme aurait évidemment scandalisé ses auditeurs : Vinet, qui ne croyait pas le moment venu de rompre ouvertement avec le dogme traditionnel, pas plus sur ce point que sur d'autres, se borne à laisser entrevoir le fond de sa pensée.... Vinet, sur la piste du conditionnalisme, était encore loin d'en avoir découvert la formule. Sa dogmatique était en train de lever l'ancre, la pensée travaillait au cabes-

tan, mais le navire n'était point encore sorti du port traditionnel. »

Cette image de M. Pétavel me paraît non moins juste que belle et bien répondre à l'impression que nous laisse la correspondance de Vinet.

Après sa démission, la réserve de Vinet sur ses vues hétérodoxes paraît avoir été à peu près la même. Il semble, d'après sa correspondance avec M. H. Lutteroth que, quels qu'aient été les rapports d'intimité qu'il entretenait sur d'autres matières avec lui, il n'ait pas trouvé dans le directeur du *Semeur* ce que lui aurait offert un esprit de la trempe et des besoins d'un Verny par exemple. Il est bien certain qu'il eût été compris par celui dont il écrivait à Lutteroth : « Je puis bien le déclarer, il n'y a personne qui puisse le comprendre mieux que je ne le comprends. » Il s'agissait de la décision prise par le pasteur luthérien de Paris de quitter le ministère pour aller refaire à Bonn sa théologie. Malheureusement Verny mourut prématurément.

En 1823 déjà Vinet avait écrit : « J'ai besoin de te voir ; j'ai besoin d'avoir avec toi des entretiens sérieux, tels que je n'en puis avoir ici avec personne, car à personne je ne puis m'ouvrir comme à toi : il y a des pensées de derrière la tête, comme dit Pascal, que, sans être dissimulé, ni faux, on n'aime pas à dire à tout le monde ; il y a des profondeurs où l'on ne descend pas avec chacun. Je souffre, parce qu'il est dur de ne pouvoir découvrir à quelqu'un le fond de son cœur et de sa pensée. Je ne me fais pas de reproches des idées que j'ai ou que je n'ai pas ; il ne dépend pas de moi de les avoir ou non ; il ne dépend de moi que d'être de bonne foi dans la recherche de la vérité, mais encore dans cette recherche j'ai besoin d'un compagnon¹. » Il paraît n'avoir pas trouvé en celui auquel s'adressaient ces lignes, un de ses amis les plus chers, Louis Leresche, pas plus qu'en Charles Scholl et en Lutteroth, la

¹ Je présume que M. G. Godet n'avait pas connaissance de cette lettre de Vinet à Leresche, disant qu'il y a des *pensées de derrière la tête...* que, sans être dissimulé, ni faux, on n'aime pas à dire à tout le monde, quand dans sa controverse avec M. Pétavel-Olliff il dit (*Chrétien évan-*

pleine compréhension des besoins, des difficultés théologiques qui le tourmentaient ; nous ne le voyons guère dans les dernières années de sa vie s'en ouvrir qu'à Erskine.

Il lui écrit, par exemple, le 29 août 1846 : « Bien des réformes font besoin et la disruption qui vient d'avoir lieu devait en être le signal. La principale devrait porter sur la forme et sur le fond même de la prédication ; il faudrait aller plus loin, il faudrait revoir notre théologie ; mais au milieu d'un ordre de faits tout nouveau, je n'aperçois pas une idée nouvelle ou, pour mieux dire, pas une idée. Je ne saurais vous dire combien l'uniformité qui règne dans nos prédications me semble factice, superficielle et combien elle est fatigante. On débite un chapelet de dogmes à peu près comme les catholiques débitent leur chapelet d'oraisons.... » On voit que Vinet était sévère pour la prédication d'il y a 40 à 50 ans ; peut-être l'était-il trop, voyait-il trop en noir et généralisait-il plus que de raison.... « Je crois, continue-t-il, qu'on répondrait à un désir assez général, quoique inconscient, en remplissant la prédication d'une substance nouvelle, en prêchant un christianisme plus intérieur, en ouvrant aux âmes les trésors de cette prédication de la justice qui abonde dans les discours de Notre Seigneur. C'est à quoi devraient tendre les efforts de ceux qui comprennent les besoins du temps.... Ce que je sais bien, c'est que je ne veux reprendre aucune position ecclésiastique ni théologique.... Le christianisme, pour moi, n'est ni exclusivement, ni par excellence, celui qu'on nous prêche depuis vingt-cinq années. Je crois cette formule impuissante et usée à l'égard des masses, c'est un réchauffé très refroidi du seizième siècle. Il m'importe beaucoup de connaître à cet égard votre pensée.

gétique, novembre 1882, p. 502) : « L'expression de « pensées de derrière la tête » répugne à l'égard d'un homme aussi profondément sincère que Vinet. » Que l'expression répugne ou pas à M. Godet, le fait est qu'elle est de Vinet, (M. Pétavel fait avec raison remarquer dans son ouvrage sur le *Problème de l'immortalité* (t. I, p. 302) que Pascal ne prend pas cette expression en mauvaise part, que cela veut dire tout simplement, comme le dit Sainte-Beuve, qu'il faut avoir la raison profonde et distincte de ce dont le peuple a le bon sens confus. Amiel, fait encore remarquer M. Pétavel, emploie aussi cette expression en bonne part.)

Ici, je ne puis dire la mienne qu'à peu de gens : *All fear, none aid, and few understand.* » Tous ont peur, nul ne me vient en aide et bien peu comprennent. Cette parole, de je ne sais quel auteur, paraît avoir frappé Vinet et répondu à ses préoccupations du moment, car je l'ai retrouvée terminant le second de trois articles intitulés : « Réponse à des amis, » publiés dans le *Semeur* en 1846 et dans lesquels il traite la question ecclésiastique.

Tous ont peur, prétendait-il. Cela me rappelle une parole qui marque bien cette crainte dont parle Vinet ; elle fut dite par M. Manuel à un jeune ministre, M. Henri Rapin, qui lui avait exprimé des doutes qui le tourmentaient ; cette parole est celle-ci : « Ne les dites à personne. »

Peu de gens comprennent, ajoutait Vinet. Nous venons de voir que c'était le cas en particulier de M. Scholl.

Quant à lui, Vinet, qui comprenait bien, il n'en *craignait* pas moins toujours d'entrer dans cette lice d'une rénovation théologique, pour laquelle il ne se sentait, comme il l'avait dit huit ans auparavant, ni la science, ni les forces morales et physiques.

Quant à la force physique, hélas, il est certain que son état de santé fut un continual empêchement pour lui et l'on reste confondu à la pensée de la somme de travail qu'a pu fournir cet homme toujours maladif ; il fallait assurément pour cela une bonne dose de ces forces *moraes* qu'il disait lui faire aussi défaut pour entrer dans la lice. Avec cela faut-il en effet reconnaître qu'il n'eut pas tout le courage moral qu'auraient réclamé les circonstances ? Il est certain que M^{me} Vinet a raconté que la lutte entre le sentiment qu'avait son mari du devoir de proclamer ses convictions et les scrupules qu'il éprouvait à le faire par crainte du scandale qu'il aurait pu donner avait été une des grandes souffrances de ses dernières années. Lors des attaques doctrinales dont M. Astié fut l'objet chez nous il y a déjà bien des années, quelqu'un dit un jour chez M^{me} Vinet : « Si Chappuis avait fait dans le temps son devoir, M. Astié ne se trouverait pas aujourd'hui dans cette position. » A quoi M^{me} Vinet répliqua : « Vous n'osez pas dire devant moi : « Si

Vinet et Chappuis avaient fait leur devoir. » L'auteur de l'observation ainsi complétée reconnut qu'en effet c'était bien là le fond de sa pensée. Et là-dessus, M^{me} Vinet parla des souffrances et regrets des dernières années de son mari que nous venons de mentionner¹. Permettez-moi de citer le passage suivant de M. Charles Secrétan à propos du livre de M. de Pressensé sur la correspondance de Vinet avec H. Lutteroth².

« A mesure que Vinet approfondit lui-même les questions religieuses, il s'affermi dans ses propres vues, et du laborieux édifice de ce qu'on nommait l'orthodoxie, il ne conserva d'autres dogmes que ceux auxquels il croyait pouvoir assigner une portée morale. S'il s'est contenté de prêcher sa foi sans attaquer directement les thèses contraires de la théologie alors dominante, il faut attribuer cette réserve à la charité qui le détournait de froisser des chrétiens sincères et à la crainte d'ouvrir une porte à l'incrédulité par la publicité de ses divergences. Cent fois je l'ai pressé dans le tête-à-tête de déclarer ouvertement ce qu'il trouvait faux et dangereux dans l'enseignement doctrinal du Réveil ; constamment il a décliné mes instances. Autant il repoussait les restrictions mentales, autant certaines réticences lui semblaient commandées par le devoir. Je ne sais à quelle occasion il me dit un jour : « Nous sommes, » je crois, francs l'un et l'autre, mais nous n'entendons pas la franchise de même façon ; vous la faites consister à dire tout ce que vous pensez ; il me suffit de ne dire que ce que je pense. » C'était bien un reproche amical qu'il entendait m'adresser et ce qu'on vient de lire pourrait faire penser à quel-

¹ M. Astié rapporte aussi le fait dans son livre intitulé : *Le Vinet de la légende et celui de l'histoire* (p. 73) et il cite (p. 69) ces paroles que lui écrivait M. Frédéric Frossard : « Ce que vous reprochez à Vinet de n'avoir pas fait, si peu théologien qu'il fût, il aurait été très capable de le faire. C'était un scrupule, la crainte d'étonner, de scandaliser qui le retenait. Le genre de courage que vous avez un peu trop peut-être, lui ne l'avait pas assez. S'il se taisait, c'était par devoir, mais il ne le faisait pas sans souffrance. Ce silence était une des tristesses de sa vie. C'est là du moins l'impression que j'ai gardée d'un entretien que j'ai eu avec sa veuve sur ce sujet, la dernière fois que je la vis. »

² *Gazette de Lausanne* du 22 décembre 1890.

ques-uns qu'il n'avait pas tort. Mais la répugnance de Vinet à manifester des dissidences, dont les textes accumulés dans notre volume¹ font mesurer la profondeur, n'en a pas moins desservi l'Eglise, et quelle que fût la source de tels scrupules, il est permis de les déplorer. »

En présence du point de vue théologique de la grande majorité des chrétiens d'alors dans notre pays, on conçoit du reste les hésitations et scrupules d'un homme maladif et modeste comme l'était Vinet. Mais il est une autre excuse encore à sa conduite ; tout au moins doit-on voir des circonstances fort atténuantes dans ce qu'il écrit à M. Scholl quand il dit : « je n'ai pas la science. »

Il est certain que la préparation théologique de Vinet avait été assez insuffisante : il n'avait passé que les deux premières années de théologie à la faculté de Lausanne, qu'aucun nom de professeur célèbre n'illustrait alors, et s'il avait entendu de Wette à Bâle, dont il a beaucoup profité, il y avait pourtant employé la majeure partie de son temps à des études littéraires et à l'enseignement du français ; aussi écrivait-il à M. Jaquet qu'il était « un ignorant frotté de science ». « Je ne suis ni savant ni en état de le devenir. Je suis très superficiellement instruit. Des branches qu'il faudrait absolument connaître me sont restées entièrement étrangères. Mon ignorance sur certains points vous ferait peur, si je vous en faisais confidence. » (1834.)

La part faite à la modestie de Vinet, qui était grande, parfois si exagérée qu'elle va même jusqu'à nous dépiter à l'occasion, nous ne pouvons pourtant pas dire qu'il fut un savant, un érudit ; il fut mieux que cela, un grand chrétien, et en outre un apologète, un moraliste, un analyste et un critique littéraire de premier ordre. Il a beaucoup lu, partant, avec sa portée intellectuelle et morale, son génie naturel et sa conscience, beaucoup appris. « On ne remarque pas sans étonnement, dit M. Schérer², la variété des matières que Vinet a traitées dans ses

¹ *Alexandre Vinet, d'après sa correspondance avec Lutteroth*, par E. de Pressensé.

² Alex. Vinet, Paris 1853, p. 128.

articles. Véritable polygraphe, tous les sujets semblent lui être familiers, la philosophie, l'histoire, la théologie, la politique, la linguistique, l'éloquence, la poésie, » et plus loin (p. 129) : « Vinet n'est point un théologien dans le sens technique et l'on peut se trouver tenté quelquefois de regretter qu'une méthode rigoureuse et cet élément historique des questions qui en est l'élément vraiment scientifique lui soient restés trop étrangers ; mais Vinet est plus qu'un simple érudit, à savoir un penseur ; plus qu'un théologien de métier, à savoir un écrivain religieux plein de beauté et d'originalité. Il a vécu de la vie de son siècle, il en a plus vécu que l'homme d'une culture spéciale ne peut le faire, et du haut de cette situation intellectuelle, il a parlé la langue de l'Evangile au monde et la langue du monde à l'Eglise. »

Ces belles paroles me semblent bien caractériser notre grand compatriote. S'il est certain que la science théologique lui fit en quelque mesure défaut, qu'il n'en avait pas une connaissance technique très étendue, s'il ne fut pas un théologien dans l'acception ordinaire du mot, un théologien à la Calvin, par exemple, il en fut un plutôt, à certains égards, à la Luther, véritable initiateur comme lui, mais encore à certains égards seulement ; car il ne ressemble guère au vigoureux réformateur allemand, cet homme qui s'analyse toujours, qui était au moral ce que sont bien des gens au physique, toujours à se tâter le pouls, ce qui n'est l'idéal de la santé ni au physique ni au moral. Quelque grand chrétien que fût Vinet, il avait un défaut : il manquait de simplicité ; entortillé souvent et maniére dans son style, il semble l'avoir été parfois aussi dans son homme intérieur. Or les esprits compliqués ne se distinguent guère par la sérénité et la joie : le bonheur est pour les simples, aussi bien dans le domaine spirituel que dans les choses de ce monde. Cela explique ce jugement porté par des chrétiens un peu étroits : Vinet n'avait pas la paix. Quant à mon appréciation quelque peu sévère sur le style de Vinet, elle l'est moins cependant que celle de M. F. Brunetière qui dit crûment de lui : « il écrit mal » ; il est « lourd et précieux, lourd quand il s'abandonne et précieux quand il se travaille¹. »

¹ *Bibliothèque universelle*, mai 1890, p. 377.

Et puisque nous sommes en train de signaler audacieusement, ou impertinemment, ce qui peut manquer à Vinet, disons que ce qui doit avoir été pour beaucoup dans la retenue — pour ne pas dire comme lui, la réticence — théologique dont il souffrait, c'est, au sein des riches facultés dont était douée sa belle âme, le défaut relatif de la faculté synthétique : il n'était pas arrivé à bien coordonner ses idées, ce qui est particulièrement frappant par exemple dans sa brochure sur le sabbat ; ses conceptions étaient grandes, géniales, mais point systématisées encore en tout ; il disait bien du reste à son ami Erskine que « ses doutes étaient plus instinctifs que raisonnés et scientifiques » (25 novembre 1844).

Aussi laissa-t-il le temps s'écouler ; vinrent d'autres préoccupations absorbantes, la maladie qui ne l'est pas moins, et Vinet nous quitta à l'heure fixée par le Maître, il le faut, je crois, reconnaître, avec quelques regrets de n'avoir pas été assez fidèle à ses convictions et d'avoir trop sacrifié à la crainte du scandale à donner aux faibles.

Voilà donc le grand apôtre de la franche manifestation des convictions religieuses accusé de faiblesse, presque de lâcheté ! Mais qui l'accuse ? Nous venons de voir que c'est lui-même, par ses propres déclarations, corroborées par celles de sa veuve.

Eut-il raison d'éprouver ces regrets, ou bien ces scrupules sont-ils exagérés, le fait d'une conscience timorée, d'une sensibilité maladive ?

Dans le premier des exemples que j'ai pris de la difficulté qui nous occupe, on n'hésite pas, au moins moi, à blâmer catégoriquement les traducteurs, respectables du reste et bien intentionnés, de la Version suisse. Dans le second, qui concerne Vinet, bien des personnes seront, je pense, portées à lui faire un mérite signalé de sa retenue sage et prudente, à ne voir qu'un objet de louange dans sa crainte excessive de scandaliser, de troubler les esprits. Quoi qu'il en soit, lui-même n'en juge pas ainsi, et ce que plusieurs seraient disposés, j'imagine, à louer sans réserve il se le reproche constamment, nous venons de le voir, comme une faiblesse morale.

Un ami qui avait entendu la lecture d'une partie de ces pages, m'écrivait l'autre jour :

« Vous estimatez que Vinet aurait dû parler, faire connaître ses doutes et qu'il a regretté de ne pas l'avoir fait. Peut-être que je rends mal votre pensée, j'écris selon ma mauvaise mémoire. Il me semble que s'il en était ainsi, Vinet aurait profité des occasions qui se sont présentées, et elles ont été nombreuses, pour réparer sa faute ; nous ne serions pas en présence de quelques mots qu'il faut aller chercher ici et là et séparer d'un contexte ou emprunter à une conversation postérieure à la mort de Vinet. Nous aurions des déclarations positives qui seraient comme des faits, et cela manque.

» Vinet n'a pas parlé, Chappuis n'a pas parlé, parce que l'un et l'autre, peu satisfaits, il est vrai, de certaines formules, n'en avaient pas d'autres à présenter, et ils estimaient avec raison que dans ce cas parler serait aussi coupable que dangereux. Chappuis a dit à S. Thomas qui me l'a rapporté : « Si j'habitais une maison lézardée j'en construirais une autre avant d'abattre l'ancienne, je m'exposerais sans cela à coucher à la belle étoile, ce qui n'est jamais prudent. »

» Il me semble que si votre thèse était vraie, Vinet ne serait plus l'homme consciencieux que nous connaissons, et je dis : il est absolument impossible qu'un homme comme Vinet ait gardé le silence contre sa conscience, lui, l'auteur du livre sur la *Manifestation des convictions religieuses*. » Et en post-scriptum : « Si seulement ceux qui se disent les disciples de Vinet l'avaient imité, que de luttes stériles ils auraient évité à l'Eglise ! »

A quoi je répondrais qu'il ne faut pas juger de la question à priori, se dire : « Vinet ne peut avoir dit ceci ou cela ; » il faut examiner ce qu'il a dit. Mon travail, dans la partie qui le concerne, est essentiellement historique : j'ai cité ses propres paroles. Reste à savoir sans doute si je les ai bien interprétées, si j'en ai négligé d'autres qui les limitent ou les atténuent et si j'ai trop forcé la note.

Mon correspondant estime que lorsqu'on n'a pas d'autres formules à présenter pour remplacer celles que l'on critique, il

faut se taire. D'une façon générale je suis de son avis ; toutefois cela n'empêche pas, il me semble, qu'il ne soit légitime de condamner, et partant de combattre, une formule dont on reconnaît décidément la fausseté. Je citerai par exemple celle, encore si répandue, qui identifie la Parole de Dieu et l'Ecriture. Et si je donne mon assentiment à la parole de S. Chappuis qui dit qu'abattre sa maison lézardée avant d'en avoir construit une autre, c'est s'exposer à coucher à la belle étoile, je remarque pourtant que mieux vaut encore y coucher que de se laisser écraser par sa maison ; c'a du moins toujours été l'avis des gens en cas de tremblement de terre. Mais je reconnaiss bien qu'il est de beaucoup préférable, quand on le peut, de déménager tranquillement dans une bonne maison bien finie.

S. Chappuis, après s'être montré dans sa jeunesse ardent novateur sur la question du dimanche et avoir vaillamment combattu le sabbatisme, était, quand nous l'avons connu, fort prudent dans la question du dogme. Dans le temps où il rédigeait le *Chrétien évangélique*, il demandait un jour à quelqu'un des articles pour son journal, en ajoutant cette parole que je tiens de la bouche même de celui auquel il s'adressait : « Vous direz des choses *que je n'ose pas dire*. » Peut-être bien avait-il, comme Vinet, quelques raisons plus ou moins bonnes pour ne pas oser ; en tout cas ce n'était pas celle d'une culture théologique insuffisante.

Si jusqu'ici, dans une large mesure je suis de l'avis de mon correspondant, je ne le suis décidément pas, quand il dit : « Si votre thèse était vraie, Vinet ne serait plus l'homme conscientieux que nous connaissons et je dis : il est absolument impossible qu'un homme comme Vinet ait gardé le silence contre sa conscience, lui, l'auteur du livre sur la *Manifestation des convictions religieuses*. »

C'est précisément parce qu'il était très conscientieux que Vinet se faisait les reproches que nous avons vus. Il ne faut en outre pas oublier que la vie humaine n'est pas tout d'une pièce, dans les riches natures surtout, mais qu'elle est fort complexe et peut parfois présenter des éléments qui paraissent contradictoires. N'en pourrait-on peut-être pas citer un exemple

dans l'invocation qui termine précisément l'*Essai de Vinet sur la manifestation des convictions religieuses*, et dans laquelle il confesse avoir écrit sans amour et sans joie : « Oh ! daignez, Père des esprits, s'écrie-t-il, mettre plus d'amour dans l'âme de ceux qui liront qu'il n'y en eut dans celle de l'écrivain. Consolez mon cœur en me permettant d'espérer que vous serez plus près de mes lecteurs que vous ne l'avez été de moi-même. Transformez pour eux cette œuvre aride et sans vie ; frappez ce rocher et que l'onde en jaillisse ; faites fleurir ce désert ; touchez les cœurs de mes lecteurs de ces mêmes vérités qui ne m'ont pas touché. » Puis il se reprend et dit : « O Dieu, je sens pourtant à cette heure qu'elles me touchent et que je les aime ; il y a quelque chose en moi qui s'émeut pour vous et pour mes frères, quelque désir de votre gloire ; quelque tendresse pour les âmes semble s'éveiller en moi. Ah ! continuez, Seigneur, et convertissez-moi tout à fait à ma propre prédication. » N'était-ce pas dire combien il sentait la distance qu'il y a si souvent entre la conviction théorique et la pratique ?

Il faut en outre remarquer que dans l'ouvrage sur la manifestation des convictions religieuses, la question était au fond bien différente de celle que nous avons étudiée aujourd'hui : dans ce mémoire Vinet plaide en faveur des convictions individuelles en présence de l'opinion commune générale, de la puissance de la majorité et de l'Etat ; c'est prêcher en faveur des faibles. Tout autre est sa position vis-à-vis de l'orthodoxie d'alors, ce sont les petits et les faibles qu'il craint d'effrayer en parlant.

Je ne saurais pas non plus partager l'opinion de mon correspondant quand il dit :

« Si seulement ceux qui se disent les disciples de Vinet l'avaient imité, que de luttes stériles ils auraient évité à l'église ! »

Pour mon compte je ne crois pas à la stérilité de ces luttes. J'estime au contraire que Dieu nous appelle à poursuivre la course dans la lice, dans laquelle Vinet ne se sentait pas la force et le courage d'entrer.

Et notez bien que je ne nous fais aucune espèce de mérite d'être à certains égards plus avancés, plus éclairés sur certains

points que lui : nous bénéficiions toujours des travaux de nos devanciers et il n'est pas bien étonnant, quand on monte sur les épaules d'un autre, qu'on se trouve plus haut que lui, fût-on même beaucoup plus petit. A la place de Vinet qui de nous aurait fait plus ou mieux ? Mais revenons à la question des controverses doctrinales de notre époque.

Je suis tout disposé à dire avec Edmond de Pressensé : « Il est plus nécessaire que jamais que l'activité d'esprit, le labeur consciencieux de nos théologiens français se concentrent sur cette rénovation scientifique destinée à serrer de plus près l'Evangile éternel par delà les formules surannées. » (*Revue chrétienne*, 1^{er} novembre 1890, p. 331.)

Etant donné l'état actuel des idées théologiques, une réserve pareille à celle de Vinet serait aujourd'hui tout autrement inexcusable que celle qui le retenait il y a environ 50 ans. Les idées ont en effet marché dès lors, quoique point à pas de géants, et le risque de scandaliser autrui en se déclarant partisan d'idées plus libérales en théologie est bien moins grand de nos jours qu'à ceux de Vinet. Le mouvement continu qui entraîne jusqu'aux conservateurs et aux retardataires est facile à constater. L'orthodoxie devient nouvelle aussi. Ses représentants les plus autorisés de nos jours seraient entachés de bien grave hétérodoxie aux yeux des vrais orthodoxes d'autrefois : il serait aisé de dresser la liste des hérésies de MM. Godet et Doumergue. D'après ce dernier, est orthodoxe celui qui change peu, hérétique celui qui change beaucoup¹.

Je signalerai un indice de ce changement des idées : on se rappelle le bruit que fit la brochure d'Edmond Schérer sur la *Critique et la foi*. Aujourd'hui le point de vue de ces deux lettres est généralement admis dans les écoles de théologie et par nombre de chrétiens réputés fort évangéliques.

¹ *L'autorité en matière de foi et la nouvelle école*, par E. Doumergue, Lausanne 1892, p. 173, note : « Qu'est-ce qu'un orthodoxe ? celui qui conserve la foi déclarée orthodoxe par la tradition ? Mais quel orthodoxe accepte la tradition autrement que sous bénéfice d'inventaire, et en la modifiant suivant les temps et les lieux ? Les traditionnalistes modifient moins, les hérétiques modifient plus. »

Et pour prendre de ce changement de point de vue un autre exemple, je rappellerai la conférence donnée à la chapelle de Martheray le 18 février 1890, par M. le Dr Suchard, sur Moïse hygiéniste, répétée au Synode de l'Eglise libre de Vevey. Le conférencier n'a pas abordé la question de la source surnaturelle des connaissances de Moïse, de l'autorité divine de ses prescriptions, de son inspiration. Il s'est borné à montrer la sagesse des prescriptions du grand législateur hébreu, comme il eût pu le faire de tout législateur non inspiré ; il a relevé le génie de Moïse, non la sagesse de Dieu. Il le faut reconnaître, ce point de vue naturaliste de la science moderne a souvent remplacé la conception surnaturelle de l'ancienne théologie. Et dans l'entretien qui a suivi, chez M. F. Naef, la conférence du 18 février, il en a été absolument de même : personne n'a relevé la note qui eût certainement dominé il y a une quarantaine d'années encore dans la tractation d'un tel sujet, à savoir l'admiration que doit inspirer l'œuvre de Dieu, manifestée en son serviteur, la sagesse divine qui éclate dans la législation des Hébreux. Seul, le pasteur qui a prononcé la prière de clôture, a béni Dieu d'avoir « inspiré » ses serviteurs et donné ainsi aux hommes de précieuses « connaissances. » J'imagine qu'un Louis Burnier *redivivus* eût été navré de constater les progrès qu'a faits au sein de nos Eglises depuis quelques années une conception des choses de la révélation qu'il eût assurément taxée de rationaliste ; et il eût déploré l'abandon toujours plus caractérisé de ce qu'il appelait la saine doctrine. Il est certain que des idées qui faisaient dresser ou auraient fait dresser les oreilles à nos pères, au sujet desquelles les docteurs en renom s'écriaient : « la mort est dans ce pot, » sont tellement entrées dans le courant que leurs défenseurs sont parfois accusés aujourd'hui d'enfoncer des portes ouvertes.

Toutefois pour être moindres que du temps de Vinet, des difficultés analogues ne s'en présentent pas moins à nous actuellement : notre position théologique est telle que nous nous trouvons aussi souvent en présence, par exemple, d'une conception de l'Ecriture que nous n'admettons pas, ou n'admettons plus, la tenant pour fausse, et que cependant nous redoutons bien sou-

vent de combattre par crainte du scandale à donner. Les représentants de l'ancien point de vue traditionnel sur l'Ecriture, qui l'assimile à la parole de Dieu , et en fait en définitive un code, qui croit à son inspiration spéciale, directe, absolue, exclusive et au canon dit providentiel, deviennent de plus en plus rares parmi les pasteurs, presque introuvables parmi les professeurs. Mais dans les troupeaux, s'il est beaucoup de chrétiens qui sont arrivés naturellement, par la simple lecture de l'Ecriture, éclairée par l'Esprit qui nous fut promis, à s'en faire une idée moins mécanique, beaucoup plus humaine, à comprendre que ses écrits sont , comme dit Vinet, beaucoup « plus humains que ne le concède une orthodoxie peu intelligente¹, » à naturaliser, si je puis ainsi dire, l'Ecriture, ce qui est à mon sens lui rendre sa place véritable, à voir dans la parole d'un David ou d'un Paul l'expression de la foi , des croyances , des méditations, des expériences d'un David ou d'un Paul, plutôt que l'expression adéquate de la révélation divine, cette fausse conception de la Bible sur-naturelle , miraculeuse , théopneustique est encore pourtant fort répandue. De là une réserve, dont usent — et, je le crains, souvent abusent — les conducteurs des troupeaux , en ces matières ; de là souvent une fâcheuse hésitation et une timidité assez compréhensible au fond , si ce n'est toujours excusable. Nous naviguons toujours entre les deux écueils du scandale à donner aux faibles et de l'infidélité à nos convictions. Ceux qui inclinent à la faiblesse et à une condescendance exagérée envers les retardataires et les ignorants, sont tentés , si ce n'est de simuler, comme dit Vinet, tout au moins de dissimuler leurs convictions. Nous autres Vaudois sommes peut-être plus particulièrement exposés à ce danger-là, en raison de notre caractère national , prudent , tempéré et peu porté aux initiatives ; ce qui n'est pas à dire qu'il ne puisse y avoir aussi parmi nous des imprudents, des esprits animés d'un zèle inconsidéré, batailleur et intempestif. En tout cas les opinions et appréciations diffèrent fort sur la conduite qu'il faut tenir et le côté d'où vient le plus grand danger : les uns sont plus

¹ Lettres II, 118 Esp. I, 360.

frappés du danger du scandale. M. Gretillat écrivait naguère : « Les efforts pour combattre la foi à l'inspiration plénière, réitérées à diverses reprises en ces dernières années dans la presse religieuse populaire par des hommes bien intentionnés et compétents, n'ont-ils pas causé plus de scandales gratuits qu'ils n'ont procuré d'instruction¹, » ce que je mets en doute quant à moi.

D'autres reprochent aux théologiens une prudence exagérée, des laïques entre autres ; ils sont en effet fort loin d'être tous de l'avis de M. Faucher, témoin la lettre insérée dans le numéro du 16 novembre 1889 de la *Semaine religieuse* qui dit : « En réalité comment nier le mal que fait le système de l'autorité absolue et littérale de la Bible précisément aux laïques qu'il s'agit de respecter ? On se plaint souvent, et avec raison, de l'indifférence religieuse des gens cultivés : n'y a-t-il pas bien des jeunes gens instruits et éclairés qui, après avoir été élevés dans les idées traditionnelles, se sont détournés de la foi parce que leur conscience leur démontrait la fragilité de ce système absolu ? D'autres, plus timorés, ont versé dans l'ornière d'un piétisme malsain et obscurantiste ; ou bien, ils sont devenus la proie de ces sectes bizarres, qui compromettent gravement, par leurs excentricités, la cause de la religion. »

Dans le numéro du 21 septembre de la même année, la *Semaine religieuse* constatait que le journal adventiste *Les Signes des temps* remplissait ses colonnes de longues citations de Gaußen, d'A. de Gasparin et d'autres champions de la théopneustie plénière, et elle faisait observer que les partisans de cette doctrine auraient de la peine à repousser les conséquences logiques qu'en tirent ces enfants terribles. « Il nous est souvent arrivé, ajoutait-elle, d'entendre des pasteurs regretter l'inertie des laïques dans les affaires de l'Eglise. Le meilleur moyen de les intéresser aux choses religieuses, ne serait-il pas précisément de les tenir au courant des progrès de la théologie indépendante ? Il est bon qu'on le sache, il y a des laïques qui demandent instamment à être émancipés des formules et des

¹ *Chrétien évangélique*, octobre 1889, article « Suisse allemande. »

traditions humaines, qui ne sont que des altérations de la Vérité de Dieu. »

Ces idées du correspondant de la *Semaine religieuse* sont au fond celles qu'exprimait Rothe, il y a vingt et quelques années déjà, quand il disait :

« Bien qu'il soit de mode de désavouer l'ancienne théorie de l'inspiration mécanique, on met moins de zèle à dire positivement par quoi on la remplace et surtout on n'a garde de proclamer que les vues nouvelles ne sont rien moins que le complet abandon de la conception fondamentale de l'ancienne église sur la Bible, mise en avant par la tradition ecclésiastique.... Renoncer à l'inspiration de la Bible, faire passer la tractation historique avant l'usage dogmatique, accepter plusieurs résultats manifestes, incontestables de la critique, c'est s'exposer certainement à provoquer de graves scandales dans la fraction de l'Eglise qui, dans un sens conventionnel, s'appelle par excellence la partie croyante.... Je ne crois nullement que le devoir du chrétien soit de céder à une timidité fort compréhensible. D'abord il y a une autre catégorie de chrétiens, heureusement tout aussi réels; ceux-ci, en étudiant la Bible, sont arrivés à nos résultats, et ils ne peuvent maintenir une position honorable à son égard qu'en avouant franchement le fait.

» En outre si, soit parti pris, soit négligence, les faits peuvent rester cachés pendant longtemps, ils finissent par éclater à la lumière du jour et par s'imposer dans les cercles mêmes où règnent contre eux, par principe, les plus grands préjugés. Il faudra bien qu'un jour les chrétiens bibliques, qui jusqu'à présent s'en doutent si peu, finissent par s'apercevoir que la Bible n'est nullement ce qu'ils ont imaginé d'en faire sur la foi de leur dogmatique. Qu'elle sera triste alors la position des hommes que l'Eglise n'aura pas préparés à voir les choses telles qu'elles sont, en leur faisant accepter l'attitude qui permet à la fois de concilier une bonne conscience scientifique et la grande estime pour la Bible qui s'impose à eux par suite de l'expérience personnelle qu'ils ont faite de sa sainteté toute particulière et de sa bienheureuse influence.

» Or, ce n'est qu'au moyen de sa théologie que l'église peut prendre des soins de ce genre. Aussi est-ce une des missions les plus importantes et les plus pressantes de la théologie moderne de faire connaître à l'église, avec réflexion et prudence, mais en toute droiture , et avec une ingénuité pleine de confiance, comment les théologiens ont été amenés consciencieusement à considérer la Bible dans son ensemble et dans ses détails, en mettant à profit toutes les ressources que la science a placées à leur disposition. Il est impossible, bien plus , il est contraire à l'Evangile , que les choses continuent longtemps d'aller comme elles vont. D'un côté , nous avons la théologie qui étudie la Bible au point de vue critique et qui, par suite de ce travail, se fortifie toujours plus dans une opinion qui , tout en préservant la dignité du livre , diffère du tout au tout de l'idée traditionnelle ; d'un autre côté , l'église qui persiste dans l'ancienne manière de voir, dans une innocence parfaite que la théologie ne vient en rien troubler. Cela ne saurait durer, de part et d'autre il faut revenir à la vérité et à l'honnêteté ; c'est à la théologie qu'il appartient de faire le premier pas. Il est de son devoir de faire proclamer , au sein de l'église , le droit et le devoir de traiter la Bible comme elle le fait elle-même et de familiariser les croyants avec les résultats critiques qui doivent être considérés comme assurés.... Les théologiens qui jouissent de la pleine confiance de l'Eglise doivent les premiers mettre la main à l'œuvre : qu'ils le fassent donc avec joie , car l'entreprise est assez importante pour qu'ils ne craignent pas de compromettre pendant quelque temps la confiance qu'ils inspirent. Il y a déjà des années que l'un de nos théologiens les plus respectables, Tholuck, leur a donné un exemple qu'ils devraient se hâter de suivre en foule. C'est notre plus strict devoir de rectifier les idées des non-théologiens qui s'imaginaient naïvement qu'il faut être incrédule pour ne pas considérer la Bible du même œil que l'ont fait jadis nos pères. Il importe de leur faire comprendre que la critique historique , bien loin d'être une invention de l'incrédulité ou du rationalisme, hostile à la révélation divine , est une exigence, à laquelle l'Eglise évangélique ne pourra , sous aucun prétexte , se soustraire en bonne

conscience , aussi longtemps qu'elle demeurera fidèle à son principe. Bien qu'elle ne mette pas , le moins du monde, en danger la foi en Jésus-Christ , elle arrive certainement à des résultats divers, qui doivent effrayer ceux qui ne connaissent pas d'autre manière de considérer la Bible que celle qu'ils ont apprise de l'ancienne dogmatique. Laisser ignorer aux laïques cet état de la question et les difficultés réelles auxquelles vient se heurter une critique sans préjugés , surtout quand il s'agit de l'Ancien Testament, et même aussi souvent du Nouveau, serait avant tout un manque de droiture et de charité impardonnable , et de plus une imprudence manifeste.... Puisse ce modeste avertissement recevoir un bon accueil ; tout froid qu'il est , il procède cependant d'un cœur chaud ; c'est la parole d'un homme s'il en fût jamais , qui s'incline de bonne foi devant la Bible, pleinement assuré de posséder en elle un sanctuaire dans lequel il adore, en disant de tout son cœur avec le patriarche : *Certes l'Eternel est en ce lieu-ci... c'est ici la maison de Dieu, c'est ici la porte des cieux.* »

C'est ainsi que Rothe termine son ouvrage intitulé: *Zur Dogmatik*, dont la 2^e édition a déjà paru en 1869.

Encore un mot : Je n'ai parlé jusqu'ici que du scandale qu'on reproche, — avec raison parfois, — à la gauche évangélique, ou théologique, de donner aux croyants, et il est certain que pour bon nombre d'entre eux voir rejeter, nier des doctrines et un point de vue qu'ils ont jusqu'alors regardés comme essentiels et fondamentaux, c'est tout à fait propre à les scandaliser. Mais je voudrais que l'on considérât aussi le scandale qui est donné aux incroyants par une théologie qui soutient, ou par un langage qui tout au moins suppose une inspiration à laquelle on ne croit pas.

Que d'hommes cultivés parmi nous, sans aller plus loin, avocats, médecins, etc., qui tiennent un langage comme celui-ci : « Comment! un tel s'occupe encore de théologie! il ne peut pourtant croire que tout ce que raconte la Bible soit parole de Dieu; il faut que ce soit un homme inintelligent , ou qu'il ne professe pas ce qu'il croit. » Si l'on m'objectait que ne pas croire ce que dit la Bible, c'est le langage de l'incrédulité dans tous les

temps , que cette opposition même est un témoignage en faveur de la vérité, je répondrais que, s'il est sans doute une folie et un scandale de la croix dont le rejet de la part du monde n'a rien de surprenant, il y a aussi une folie et un scandale qui ne sont que trop souvent ajoutés à la vérité par la théologie et la scolastique. Quand on reconnaît comme fausse la prétention à l'infalibilité et à l'inspiration absolue des écrits canoniques, qu'on vous a présentées comme le fondement, la garantie de la vérité , quand on trouve la base vermoulu e , tout croule et l'on risque fort de rejeter le christianisme lui-même avec le faux piédestal sur lequel on l'a mis.

Au lieu de crier au scandale, dès qu'on voit quelqu'un s'éloigner des idées traditionnelles, ne devrait-on pas plutôt encourager ceux qui, au milieu de bien des difficultés, des malentendus fort souvent , des accusations non justifiées , essaient de substituer un meilleur fondement à cette base vermoulu e ; traités de critiques négatifs seulement, de vrais démolisseurs, ne seraient-ils pas peut-être les véritables constructeurs, plus sages que ceux qui se cramponnent à des théories dont ils sentent bien souvent eux-mêmes la fragilité ? Je reconnais, il est vrai, qu'il est peu avancé encore l'édifice de cette nouvelle théologie qui doit remplacer celle du catholicisme que les Réformateurs nous ont transmise, telle quelle à peu près, sur beaucoup de points. Il n'est peut-être que plus méritoire d'y travailler. Mais revenons au reproche de scandale qu'on fait aux maçons de la gauche, ou à ses terrassiers , ce qu'il est peut-être plus juste de dire, vu le peu d'avancement de l'ouvrage. Je prétends donc que ce ne sont pas eux seuls qui scandalisent , mais ceux-là le font aussi qui recréissent et badigeonnent les lézardes de la droite théologique, et s'efforcent d'étayer ses murs branlants. Il y a scandale donné de part et d'autre. Or, scandale pour scandale, ne vaut-il pas mieux le donner à des chrétiens, qui n'en resteront pas moins chrétiens — car leur foi n'est point fondée, comme plusieurs se l'imaginent, bien à tort, sur des raisonnements théologiques , mais sur leur expérience morale — qu'à des gens qui, avec le système théologique qu'on leur a présenté comme solidaire

de la vérité chrétienne et à cause souvent de ce système, rejettentront le christianisme lui-même tout entier ?

La difficulté qu'on éprouve à atteindre et à conserver un juste équilibre dans le sujet qui vient de nous occuper doit assurément nous pousser à demander au Seigneur, dans cette matière en particulier, la sagesse qui vient d'en haut, qui est paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, mais aussi sans hypocrisie (Jacq. III, 7).

Puissions-nous en toute occurrence être animés de l'Esprit et suivre l'exemple du Maître qui, plein de compassion, de mansuétude pour l'ignorance et la faiblesse, n'en travaillait pas moins toujours à éclairer les ignorants, à détruire les préjugés, foudroyait à l'occasion les Pharisiens et sut donner sa vie pour le monde. Il n'était pas venu pour abolir, mais savait pourtant dire : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens, mais moi je vous dis. »
